



## Nouveaux programmes en primaire et au collège...publiés pendant les vacances !

Le ministre Blanquer avait surpris tout le monde en septembre 2017 en imposant aux équipes pédagogiques une « rentrée en musique » avec chant choral ou reprise réchauffée des kermesses.

En cette rentrée 2018, le ministre ne nous joue plus de flûte. Fini le temps de l'amusement, il impose aux enseignant·es une modification partielle des programmes de français, mathématiques et d'éducation morale et civique pour les cycles 2, 3 et 4.

La CGT Éduc'Action dénonce à la fois le contenu de ces « ajustements » qui visent à appliquer un nouveau formatage de l'apprentissage de la lecture (le simple décodage imposé à tou·tes sans la compréhension), mais aussi la méthode et le calendrier. Après s'être appuyé quasi exclusivement sur le Conseil scientifique du neuroscientifique Dehane, le ministre a suivi les propositions du Conseil supérieur des programmes qu'il avait lui-même largement renouvelé il y a quelques mois. En somme, il écoute les gens qu'il a installés... Et bizarrement, ces personnes prônent des modifications que JM.Blanquer préconise lui-même depuis longtemps et qu'il a consignées dans son *Petit livret orange* au mois d'avril 2017. Les choses sont bien faites...

Depuis ce printemps, le ministre intervient lui-même dans la direction globale de son ministère, reléguant le Directeur Général de l'enseignement scolaire au simple rang d'exécutant.

Il publie ses « préconisations », instaure des formations pédagogiques obligatoires en maths-français pour tous les personnels, impose aux équipes les dédoublements de CP et CE1 en éducation prioritaire...

Et donc, impose brutalement des modifications de programmes 6 semaines avant la rentrée, en pleines vacances scolaires sans aucune discussion avec les organisations syndicales. Ces changements ont été imposés et validés à la séance de juillet du Conseil supérieur de l'Éducation où siégeaient seulement une dizaine de mandaté·es après le boycott d'une quarantaine de représentant·es des syndicats et des parents d'élèves.

Pour la CGT Éduc'Action, cette façon de gérer et cette politique ministérielle renient le professionnalisme des enseignant·es, piétinent le dialogue social et la négociation, refusent la confrontation scientifique et la prise en compte des études dans le champ de l'éducation et des apprentissages.

Malgré la soi-disant volonté de bienveillance à l'égard de l'École et des personnels, la véritable première rentrée scolaire concoctée par JM.Blanquer sera bien épicée pour les collègues du premier degré et du collège. Voire indigeste. L'administration va tenter de leur imposer ces modifications de programmes dans les plus brefs délais, mais aussi de flécher les heures d'animation pédagogique des PE pour qu'ils-elles absorbent des directives (pour la lecture, l'écriture et le compter) réutilisables directement en classe ou lors des Activités Pédagogiques Complémentaires.

Ce mépris pour les personnels appelés à modifier leurs enseignements, et donc leur outil de travail, à cette rentrée est aggravé par l'absence, pour le moment, des documents d'accompagnement de ces nouveaux programmes et les repères annuels que veut imposer le ministère.

Si le Ministre a modifié le cadre législatif des programmes pour soumettre les enseignant·es, la CGT Éduc'Action rappelle que les autres préconisations n'ont pas de valeur légale et que le rapport de force reste le meilleur moyen pour s'y opposer.